

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 682

présenté par
M. Jacob

ARTICLE 13

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« collectivité régionale »,

le mot :

« région ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'amélioration rédactionnelle.